



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/1996/102  
21 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Reprise de la session de fond de 1996  
10 octobre et 13 et 14 novembre 1996  
Point 10 de l'ordre du jour

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales

RÉSUMÉ

Le présent rapport contient trois projets de décision sur lesquels le Conseil économique et social devra se prononcer.

Aux termes du projet de décision I, le Conseil octroie le statut consultatif à 87 organisations non gouvernementales.

Aux termes du projet de décision II, le Conseil autorise l'inscription sur la Liste de 70 organisations non gouvernementales, conformément à la décision 1996/302 du Conseil.

Aux termes de la décision III, le Conseil approuve la publication de la documentation du Comité dans toutes les langues officielles du Conseil.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
I. QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL . . . . .	1	3
II. DEMANDES D'OCTROI DU STATUT CONSULTATIF REÇUES D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES . . . . .	2 - 37	10
A. Demande d'admission au statut consultatif reportée de la session de 1995 et demande d'admission renvoyée au Comité par le Conseil économique et social . . . . .	3 - 5	10
B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif . . . . .	6 - 37	10
III. EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRÉSENTÉS PAR LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF (CATÉGORIES I ET II) AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL . . . . .	38 - 39	14
IV. APPLICATION DE LA DÉCISION 1995/304 DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL . . . . .	40 - 50	14
A. Présentation de la documentation à la session de 1997 . . . . .	44 - 45	15
B. Sessions futures . . . . .	46 - 47	15
C. Documentation du Comité . . . . .	48 - 50	16
V. APPLICATION DE LA DÉCISION 1996/302 DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL . . . . .	51 - 53	16
VI. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTATION DE LA SESSION DE 1997 DU COMITÉ . . . . .	54	16
VII. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ . . . . .	55	16
VIII. ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA SESSION . . . . .	56 - 64	17
A. Ouverture et durée de la session . . . . .	56	17
B. Participation . . . . .	57 - 60	17
C. Élection du bureau . . . . .	61 - 62	17
D. Ordre du jour . . . . .	63 - 64	18
<u>Annexe.</u> LISTE DES DOCUMENTS DONT LE COMITÉ ÉTAIT SAISI À SA SESSION DE 1996 . . . . .		19

I. QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE  
ET SOCIAL

1. Le Comité des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter les projets de décision présentés ci-après :

PROJET DE DÉCISION I

Demandes d'admission au statut consultatif reçues  
d'organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social décide d'octroyer le statut consultatif aux organisations non gouvernementales ci-après :

Statut consultatif général\*

Academic Council on the United Nations System

Asian Forum of Parliamentarians on Population and Development

Association des organisations non gouvernementales

Associations de volontaires pour le service international

Environnement et développement du tiers monde

Foundation for the Support on the United Nations, Inc.

Good Neighbours International

Humane Society of the United States

Médecins du monde international

Union des banques arabes

Youth for Unity and Voluntary Action

---

\* Voir la résolution 1996/31 du Conseil économique et social en date du 25 juillet 1996, qui contient une mise à jour des dispositions régissant les consultations avec les organisations non gouvernementales énoncées dans la résolution 1296 (XLIV) du Conseil en date du 23 mai 1968, en particulier les paragraphes 22 à 24 de ces nouvelles dispositions. Les expressions "statut consultatif général" et "statut consultatif spécial" correspondent à la "catégorie I" et à la "catégorie II" visées dans la résolution 1296 (XLIV) du Conseil.

Statut consultatif spécial\*

Alliance des femmes arabes

Institut africain pour la démocratie

American Civil Liberties Union

Réseau arabe pour l'environnement et le développement

Art of Living Foundation

Association pour la prévention de la torture

Association François-Xavier Bagnoud

Association haïtienne d'aide aux enfants nécessiteux et au relèvement des communes de l'Artibonite

Association tunisienne des mères

Beth Chabad – International Jewish Educational and Cultural Network

Catholic Institute for International Relations

Center for Justice and International Law

Centre for Social Research

Centre for the Study of Administration of Relief

Centre d'études européennes

Chambre de commerce, de l'industrie et de la production de la République argentine

Tchernobyl Union International

Communities Forestry and Social Development Organization

Comunicación Cultural

Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur

Dogal Hayati Koruma Dernegi (Société pour la protection de la nature)

European Federation of Older Students at Universities

European Intermodal Association

European Network of Policewomen

Federación de Asociaciones de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos

Fédération des motocyclistes européens

Fondazione Giovanni e Francesca Falcone

Forest Alliance of British Columbia

Fraternité Notre-Dame

Hope Worldwide

Institut d'études sociales

Réseau interafricain pour les droits de l'homme et le développement

Académie internationale d'astronautique

Association internationale pour la démocratie en Afrique

Association internationale des villes messagères de la paix

Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires

Conseil international des services médicaux pénitentiaires

Fédération internationale des malentendants

International Institute for Human Rights, Environment and Development

International Lactation Consultant Association

Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants

Conseil international de réadaptation pour les victimes de la torture

Jigyansu Tribal Research Centre

Mahila Dakshata Samiti

MATCH International Centre

Minnesota Advocates for Human Rights

Movimiento Cubano por la Paz y la Soberanía de los Pueblos

National Society for Human Rights

National Space Society

Nature Conservancy

Nippon International Cooperation for Community Development  
Organisation mondiale des experts-conseils arbitres  
Peace Education Foundation  
Rehab Group  
Solar Cookers International  
South North Development Initiative  
Sulabh International  
Together Foundation for Global Unity  
Union Arabischer Mediziner in Europa (ARABMED)  
Woods Hole Research Center  
Word of Life Christian Fellowship  
World Council of Independent Christian Churches

Liste

American Forest and Paper Association  
Black Women's Agenda, Inc.  
Centro de Estudios sobre Asia y Oceania  
European Natural Gas Vehicle Association  
Fondation La Providence  
Foundation of Japanese Honorary Debts  
Hawaii Association of International Buddhists  
Human Service Alliance  
Conseil international des métaux et de l'environnement  
Fédération internationale de crémation  
International Rastafari Development Society  
Centre international Margaret Sanger  
National Rifle Association of America/Institute for Legislative Action

PROJET DE DÉCISION II

Application de la décision 1996/302 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social décide d'autoriser l'inscription sur la Liste des organisations non gouvernementales ci-après :

Institut arabe pour le développement urbain

Asociación Cultural Sejekto de Costa Rica

Asociación Kunas Unidos por Nabguana

Association des citoyens du monde

Association tunisienne pour la protection de la nature et de l'environnement

Conseil canadien pour la coopération internationale

Canadian Forestry Association

Center for Development of International Law

Center for Respect of Life and Environment

Central Florida Earth Alliance/Florida Coalition for Peace and Justice

Centre de recherche et d'information pour le développement

Centre for Environmental and Management Studies

Centre for Respect of Life and Environment

Citizens Alliance for Saving the Atmosphere and the Earth

Citizens Network for Sustainable Development

Commonweal

Convocatoría para la Defensa Ambiental

Council on International and Public Affairs

Country Women Association of Nigeria

Development Alternatives

Technologies énergétiques pour notre environnement

Environmental Investigation Agency

Family Planning Association of Pakistan

/...

Federación de Organizaciones y Juntas Ambientalistas de Venezuela  
Forum maghrébin pour l'environnement et le développement  
Forum d'organisations bénévoles africaines de développement  
Foundation for International Environmental Law and Development  
Fundação Museu do Homem Americano  
Fundación Hernandiana  
Fundación la Era Agrícola  
Fundación Neotrópica  
Fundación para la Defensa del Ambiente  
Group for Study and Defence of Ecosystems of the Lower and Middle Amazon Region  
Indian Committee of Youth Organizations  
Institute for Agriculture and Trade Policy  
Instituto de Aço Cultural  
Instituto de Analises Sociais e Economicas (IBASE)  
Instituto del Tercer Mundo (Third World Institute)  
Collectif international d'appui à la pêche artisanale  
International Court of the Environment  
Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique  
Institut international du développement durable  
Réseau international pour la gestion de l'environnement  
Les Ami(e)s de la Terre  
Netherlands National Committee for IUCN  
Non-Governmental Committee on UNICEF  
People's Commission on Environment and Development India  
Philippine Rural Reconstruction Movement  
Pollution Probe

Red de Ecología Social  
Réseau africain pour le développement  
Sasakawa Peace Foundation  
Société marocaine pour le droit de l'environnement  
Society for Conservation and Protection of Environment  
Southern California Ecumenical Council/Ecology Task Force  
Stockholm Environment Institute  
Tata Energy Research Institute  
Tinker Institute on International Law and Organizations  
UNED-UK/United Nations Environment and Development-United Kingdom Committee  
United Methodist Church/General Board of Church Society  
United Methodist Church/General Board of Church Global Ministries  
United Nations Association in Canada  
Association de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour les Nations Unies  
Association des États-Unis pour les Nations Unies  
Verification Technology Information Centre  
War on Want – Campaign Against World Poverty  
Working Women's Forum (Inde)  
Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature  
World Federalist Association  
Fonds mondial pour la nature (Malaisie)

PROJET DE DÉCISION III

Documentation du Comité chargé des organisations non gouvernementales

Le Conseil économique et social décide que la documentation du Comité chargé des organisations non gouvernementales sera publiée dans les six langues officielles du Conseil, dans les limites des ressources existantes.

II. DEMANDES D'OCTROI DU STATUT CONSULTATIF REÇUES  
D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

2. Le Comité a examiné le point 3 de son ordre du jour de sa 592e à sa 601e séances, du 13 au 17 mai, de sa 602e à sa 611e séance, du 26 au 30 août, et à ses 612e et 613e séances, le 2 octobre 1996.

A. Demande d'admission au statut consultatif reportée de la session de 1995 et demande d'admission renvoyée au Comité par le Conseil économique et social

3. À la reprise de sa session de 1995, le Comité chargé des organisations non gouvernementales avait décidé de reporter à sa session de 1996 l'examen de la demande d'admission de l'International Energy Foundation (voir E/1996/17, par. 5).

4. À sa 610e séance, le 30 août 1996, le Comité a décidé de reporter l'examen de la demande de la International Energy Foundation à sa session de 1997.

5. À sa session de fond de 1995, le Conseil économique et social avait décidé de renvoyer au Comité la demande d'admission du Comité international de la paix et des droits de l'homme (voir A/50/3/Rev.1, chap. X, par. 11). À sa 599e séance, le 16 mai, le Comité a pris acte d'une lettre de cette organisation dans laquelle celle-ci indiquait qu'il serait approprié de suspendre l'examen de sa demande d'admission, sans préjudice, pendant un an.

B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif

6. À sa 595e séance, le 14 mai, le Comité a décidé d'inviter le Centre for the Advancement of North Korean Human Rights à présenter ultérieurement une nouvelle demande d'admission sur la base d'un nouveau questionnaire.

7. À sa 596e séance, le 15 mai, le Comité a pris acte d'une communication du Centro de Estudios sobre América, dans laquelle cette organisation faisait savoir qu'elle ne souhaitait pas que sa demande soit examinée pendant la première partie de la session de 1996. Le Comité a demandé au Secrétariat de s'enquérir auprès de l'organisation si elle souhaitait que sa demande soit examinée pendant la seconde partie de la session de 1996 ou à la session de 1997. Le Comité a été informé par la suite que l'organisation souhaitait voir sa demande examinée à la session de 1997.

8. À sa 599e séance, le 16 mai, le Comité a décidé que la Developing Countries Society pourrait présenter une nouvelle demande d'admission au statut consultatif à une session ultérieure sur la base d'un nouveau questionnaire.

9. À la 600e séance, le 17 mai, le représentant des États-Unis d'Amérique a proposé de reporter à la seconde partie de la session de 1996 l'examen de la demande d'admission du Centro de Estudios sobre Asia y Oceania.

10. Par la suite, le représentant de Cuba a présenté une motion tendant à ce que le Comité ne se prononce pas.

11. Après que les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Chine eurent fait des déclarations, le représentant de Cuba a retiré sa motion et demandé qu'il soit procédé au vote enregistré sur la proposition du représentant des États-Unis d'Amérique, laquelle a été rejetée par 11 voix contre 5 avec une abstention. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour : Bulgarie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie.

Ont voté contre : Chili, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Grèce, Inde, Indonésie, Irlande, Paraguay, Philippines, Soudan.

Se sont abstenus : Costa Rica.

12. Après le vote, les représentants de Cuba, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Inde ont fait des déclarations.

13. Le représentant des États-Unis d'Amérique a ensuite demandé qu'il soit procédé au vote sur la demande d'inscription du Centro de Estudios sobre Asia y Océania sur la Liste, demande qui a été approuvée par 12 voix contre une, avec 4 abstentions.

14. Après le vote, les représentants du Soudan, des Philippines et de l'Éthiopie ont fait des déclarations.

15. À la même séance, le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé qu'il soit procédé au vote sur la proposition tendant à recommander l'octroi du statut consultatif, catégorie II (statut consultatif spécial) au Centro de Estudios Europeos au statut consultatif. La proposition a été approuvée par 11 voix contre une, avec 5 abstentions.

16. Après le vote, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration.

17. À la 601e séance, le 17 mai, le Comité a décidé d'inviter la Fondation Foi et Espérance à présenter une nouvelle demande d'admission au statut consultatif à la session de 1997 sur la base d'un nouveau questionnaire.

18. À la même séance, le Comité a décidé d'inviter le Caribbean Women's Health Institute à présenter une nouvelle demande d'admission au statut consultatif à une session future sur la base d'un nouveau questionnaire. Le Comité a également prié le Secrétariat d'informer l'organisation de la possibilité de demander à être associée au Département de l'information du Secrétariat de l'ONU.

19. À sa 604e séance, le 27 août, le Comité, notant que la Société internationale pour les droits de l'homme avait été créée à une date récente, a décidé d'inviter cette organisation à présenter une nouvelle demande d'admission au statut consultatif à la session de 1997, sur la base d'un nouveau questionnaire.

20. À sa 606e séance, le 28 août, le Comité a noté que la Society for Urban and Rural Advancement avait informé le Secrétariat qu'elle souhaitait voir sa demande examinée à la session de 1997 du Comité, afin de mettre à jour le questionnaire.

21. À sa 607e séance, le 28 août, le Comité a été informé par le Conseil des peuples autochtones de l'Asie et du Pacifique que l'organisation souhaitait retirer sa demande d'admission au statut consultatif.

22. À la 608e séance, le 29 août, le représentant de la Fédération de Russie s'est associé au consensus visant à recommander l'octroi du statut consultatif spécial au Woods Hole Research Center, mais a déclaré qu'il aurait préféré que le Comité recommande l'inscription de l'organisation sur la Liste, compte tenu de la spécialisation de ses activités.

23. À la 608e séance également, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une proposition tendant à reporter l'examen de la demande formulée par le Movimiento Cubano por la Paz y la Soberanía de los Pueblos.

24. À la même séance, le représentant de Cuba a demandé qu'il soit procédé à un vote enregistré sur la proposition du représentant des États-Unis d'Amérique, laquelle a été rejetée par 9 voix contre 2, avec 7 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour : États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Ont voté contre : Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, Fédération de Russie, Grèce, Inde, Indonésie, Soudan.

Se sont abstenus : Bulgarie, Éthiopie, Irlande, Madagascar, Paraguay, Philippines, Tunisie.

25. Les représentants de Cuba, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique ont fait des déclarations.

26. Le représentant des États-Unis d'Amérique a ensuite demandé qu'il soit procédé au vote sur la proposition tendant à recommander l'octroi du statut consultatif spécial au Movimiento Cubano por la Paz y la Soberanía de los Pueblos, proposition qui a été approuvée à la suite d'un vote nominal, par 7 voix contre 2, avec 9 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour : Chine, Costa Rica, Cuba, Fédération de Russie, Grèce, Inde, Paraguay.

Ont voté contre : États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus : Bulgarie, Chine, Éthiopie, Indonésie, Irlande, Madagascar, Philippines, Soudan, Tunisie.

27. Les représentants de l'Irlande, de Cuba, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Tunisie, du Soudan, de l'Éthiopie, de l'Inde, des Philippines et de la Fédération de Russie ont fait des déclarations.

28. À sa 609e séance, le 29 août, le Comité a décidé de reporter à sa session de 1997 l'examen de la demande de l'organisation Felege Guihon International.

29. À sa 610e séance, le 30 août, le Comité a décidé de reporter à sa session de 1997 l'examen des demandes de la Citizens Disaster Response Centre Foundation et de Eagle Forum, Inc.

30. À la 610e séance également, le représentant de la Fédération de Russie, tout en acceptant de s'associer au consensus visant à recommander l'octroi du statut consultatif spécial à la Congrégation de Notre-Dame de charité du Bon Pasteur, a déclaré qu'à son avis, la structure de l'organisation ne correspondait pas pleinement aux critères énoncés dans la résolution 1996/31 du Conseil économique et social et qu'il aurait par conséquent été préférable de recommander l'inscription de l'organisation sur la Liste.

31. À la 611e séance, le 30 août, le représentant de Cuba a déclaré que sa délégation n'avait pas voulu briser le consensus tendant à inclure la National Rifle Association sur la Liste mais continuait néanmoins de penser que l'établissement de relations de ce type entre cette organisation et le Conseil économique et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil était contestable. Le représentant de Cuba estimait que l'organisation devrait être associée à l'Organisation des Nations Unies par l'intermédiaire du Département de l'information du Secrétariat.

32. À la même séance, le Comité a décidé d'inviter la Foundation for Democracy in Africa à présenter à nouveau sa demande en 1997, sur la base d'un nouveau questionnaire. Le Comité a également prié le Secrétariat d'informer l'organisation de la possibilité d'adresser une demande d'association avec le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU.

33. À la même séance également, le Comité a décidé de reporter à sa session de 1997 l'examen des demandes présentées par les organisations ci-après :

Christians for Crime Prevention (GCFK/CFCP)

Covcas Centre for Law and Conflict Resolution

Deprived Child and You

Forum d'organisations bénévoles africaines de développement (FAVDO)\*

Foundation for Research on International Environment, National Development and Security (FRIENDS)

---

\* Par la suite, le Comité a recommandé l'inscription du FAVDO sur la Liste, conformément à la décision 1996/302 du Conseil économique et social (voir ci-dessus sect. I, projet de décision II).

Publication and Coordination Centre of Islamic Ideology and Sufism

Rivers Club

Rutherford Institute

34. À la 612e séance, le 2 octobre, le Comité a décidé de reporter à sa session de 1997 l'examen de la demande de la Ligue mondiale de la liberté et de la démocratie.

35. À la 613e séance, le 2 octobre, l'observateur de la Namibie a fait une déclaration concernant la recommandation du Comité tendant à ce que le Conseil économique et social octroie le statut consultatif spécial à la National Society for Human Rights. Le Comité compte bien que, à la reprise de la session de fond de 1996 du Conseil économique et social, le Gouvernement namibien aura l'occasion d'exposer ses vues sur la question de la demande présentée par la National Society for Human Rights.

36. À la session de 1996, les neuf organisations dont les noms suivent ont demandé que les mots et expressions "Taiwan" ou "République de Chine (Taiwan)" figurant dans leurs demandes initiales soient corrigés et remplacés par l'expression "Taiwan province de Chine" : Congrégation de Notre Dame de charité du bon Pasteur, Good Neighbours International, Human Service Alliance, Humane Society of the United States, Académie internationale d'astronautique, Art of Living Foundation, International Lactation Consultant Association, World Council of Independent Christian Churches et Ligue mondiale pour la liberté et la démocratie. Le World Council of Independent Christian Churches a supprimé la République populaire de Chine de la liste de ses membres.

37. Le Comité a recommandé que le Conseil économique et social octroie le statut consultatif à 87 organisations non gouvernementales (voir ci-dessus, sect. I, projet de décision I).

### III. EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRÉSENTÉS PAR LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF (CATÉGORIES I ET II) AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

38. Le Comité a commencé l'examen du point 4 de son ordre du jour à sa 600e séance, le 17 mai 1996, et pris note du rapport de Human Rights Advocates (catégorie II). Le Comité a décidé de poursuivre l'examen du point à la seconde partie de la session de 1996.

39. À la seconde partie de la session, le Comité a décidé, par manque de temps, de reporter à nouveau l'examen du point 4.

### IV. APPLICATION DE LA DÉCISION 1995/304 DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

40. Le Comité a examiné le point 5 de son ordre du jour à ses 612e et 613e séances, le 2 octobre 1996.

41. Les représentants de Cuba, de Madagascar, de l'Irlande, de la Tunisie, de la Chine, du Costa Rica, de la Grèce et des États-Unis d'Amérique ont fait des déclarations.

42. À la 613e séance, le représentant de la Fédération de Russie, tout en reconnaissant que le Comité avait un volume de travail extrêmement lourd pour cette session et disposait d'un temps limité pour exécuter ses travaux, s'est déclaré opposé à la proposition tendant à ce que les séances officielles aient lieu sans services d'interprétation. Il a prié le Secrétariat de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ces services soient disponibles à l'avenir.

43. Le représentant de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social a également fait une déclaration.

A. Présentation de la documentation à la session de 1997

1. Demandes d'admission au statut consultatif

44. Le Comité a décidé que les informations communiquées par les organisations non gouvernementales seraient distribuées dans la langue dans laquelle elles étaient rédigées et que seules les réponses aux questions 1, 2 et 3, 6, 9 et 12 du questionnaire relatif à la demande d'admission seraient traduites et reproduites en tant que document officiel du Comité.

2. Demandes de reclassement

45. Le Comité a décidé que les informations communiquées par les organisations non gouvernementales seraient distribuées dans la langue dans laquelle elles étaient rédigées et que seules les réponses aux questions 1, 2 et 3, 6, 9 et 12 du questionnaire relatif à la demande d'admission ainsi que la déclaration faite par une organisation non gouvernementale à l'appui de sa demande de reclassement seraient traduites et reproduites comme document officiel du Comité.

B. Sessions futures

46. Le Comité a noté qu'il fallait réviser le questionnaire relatif à la demande d'admission pour tenir compte des dispositions énoncées dans la résolution 1993/31 du Conseil économique et social, en ayant présents à l'esprit à la fois la nécessité de rationaliser la documentation et le fait que le nombre des demandes d'admission au statut consultatif ne cesse de croître.

47. Le Comité a décidé que la section des organisations non gouvernementales du Département de la coordination des politiques et du développement durable établirait une nouvelle version révisée du questionnaire de demande d'admission, laquelle serait examinée à titre officieux. Cette version révisée serait ensuite adoptée en séance par le Comité.

### C. Documentation du Comité

48. À la 609e séance, l'observateur de la France a noté avec surprise et regret qu'une partie de la documentation officielle examinée par le Comité, à savoir le document E/1996/R.1/Add.3, n'était pas disponible en français et a demandé que le Secrétariat prenne les mesures nécessaires pour que cette situation fâcheuse ne se reproduise pas.

49. À sa 613e séance, le Comité, notant que sa documentation était publiée uniquement en anglais, espagnol et français, a décidé de recommander au Conseil économique et social que cette documentation soit publiée dans les six langues officielles du Conseil, dans les limites des ressources existantes (voir ci-dessus sect. I, projet de décision III).

50. Après l'adoption du projet de décision, le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a déclaré qu'il s'était prononcé pour ce texte, étant entendu que c'était sans préjudice de la position que sa délégation adopterait au Conseil économique et social lorsque le Conseil examinerait, au vu des incidences financières sur le budget-programme présentées par le Secrétariat, les implications de cette décision du point de vue des ressources. Les incidences financières devraient être communiquées prochainement, conformément au règlement intérieur du Conseil.

### V. APPLICATION DE LA DÉCISION 1996/302 DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

51. Le Comité a examiné le point 6 de l'ordre du jour à sa 611e séance, le 30 août 1996.

52. Le Comité était saisi d'une liste d'organisations qui, inscrites sur la Liste au titre des travaux de la Commission du développement durable, avaient indiqué au Comité leur désir de participer à d'autres domaines d'activité du Conseil, conformément à la décision 1996/302 du Conseil économique et social.

53. Le Comité a décidé de recommander l'inscription sur la Liste de 70 organisations non gouvernementales (voir ci-dessus sect. I, projet de décision II).

### VI. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTATION DE LA SESSION DE 1997 DU COMITÉ

54. Le Comité a noté que le Conseil économique et social avait approuvé, à sa session de fond de 1995, l'ordre du jour provisoire et la documentation de la session de 1997 du Comité (décision 1995/306 du Conseil).

### VII. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ

55. À sa 611e séance, le 30 août 1996, le Comité a adopté le projet de rapport contenu dans les documents E/C.2/1996/L.2 et Add.1, tel qu'il avait été révisé et modifié lors du débat, et a autorisé le Rapporteur à en établir la version définitive.

VIII. ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

56. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu sa session de 1996 du 13 au 17 mai, du 26 au 30 août et le 2 octobre 1996, conformément à la décision 1996/209 du Conseil économique et social en date du 9 février 1996. Le Comité a tenu 22 séances (592e à 613e séance).

B. Participation

57. Les représentants des États membres du Comité dont le nom suit ont participé à la session : Bulgarie, Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Grèce, Inde, Indonésie, Irlande, Madagascar, Paraguay, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Swaziland et Tunisie.

58. Les États membres ci-après étaient représentés par des observateurs : Albanie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Côte d'Ivoire, Croatie, Égypte, Espagne, France, Italie, Japon, Lesotho, Maroc, Mexique, Namibie, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Turquie, Ukraine, Venezuela et Viet Nam.

59. Les institutions spécialisées suivantes étaient représentées : Organisation internationale du Travail et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

60. Les organisations non gouvernementales suivantes dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (catégorie I) ont assisté à la session : Chambre internationale de commerce, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies.

C. Élection du bureau

61. À sa 592e séance, le 13 mai, le Comité a élu le bureau suivant par acclamation :

Président : Fidel Coloma (Chili)  
Vice-Présidents : Valentin Hadjiiski (Bulgarie)  
John D. Biggar (Irlande)  
Wahid Ben Amor (Tunisie)

62. À sa 596e séance, le 15 mai, le Comité a élu par acclamation Gautam Mukhopadhya (Inde) Vice-Président et décidé que Wahid Ben Amor (Tunisie) serait également Rapporteur.

D. Ordre du jour

63. À sa 592e séance, le 13 mai, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de sa session de 1996 tel qu'il figure dans le document E/C.2/1996/1.

64. À sa 602e séance, le 26 août, le Comité, en application de la décision 1996/302 du Conseil économique et social en date du 26 juillet 1996, a décidé d'inscrire à son ordre du jour un point additionnel intitulé "Application de la décision 1996/302 du Conseil économique et social". L'ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'octroi du statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales
  - a) Demandes dont le Comité avait décidé à sa session de 1995 de reporter l'examen et demandes renvoyées au Comité par le Conseil économique et social;
  - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif.
4. Examen des rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif (catégories I et II) auprès du Conseil économique et social.
5. Application de la décision 1995/304 du Conseil économique et social.
6. Application de la décision 1996/302 du Conseil économique et social.
7. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 1997 du Comité.
8. Adoption du rapport du Comité.

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS DONT LE COMITÉ ÉTAIT SAISI À SA SESSION DE 1996

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/C.2/1996/1	2	Ordre du jour provisoire annoté
E/C.2/1996/2	4	Rapports quadriennaux, 1990-1993
E/C.2/1996/3	4	Rapports quadriennaux : suivi des décisions prises par le Comité chargé des organisations non gouvernementales à la reprise de sa session de 1995
E/C.2/1996/INF/1	—	Liste des délégations
E/C.2/1996/L.2 et Add.1	8	Projet de rapport
E/C.2/1996/L.3	5	États-Unis d'Amérique : projet de décision
E/C.2/1996/R.1 et Add.1 à 4	3 b)	Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif
E/C.2/1995/R.2/Add.23	3 a)	Demandes d'admission au statut consultatif dont l'examen avait été reporté
E/C.2/1995/CRP.3	3 a)	Demandes d'admission au statut consultatif dont l'examen avait été reporté

-----